La vie des associations

CCAS de Jugeals-Nazareth

REPAS DES AÎNÉS DU 24 NOVEMBRE 2019 A MIDI SALLE JEAN MOULIN

La liste des invitations pour le repas des Aînés gratuit, prend pour base les personnes inscrites sur la liste électorale.

Les invitations nominatives ont été distribuées et s'adressent aux personnes ayant 65 ans et plus ainsi que leur conjoint (même s'il n'a pas 65 ans).

Les personnes habitants sur notre commune, qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale, ou qui n'auraient pas reçu l'invitation mais qui rentrent dans les critères cidessus peuvent s'inscrire en appelant la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci avant le 13 novembre 2019.

✓ Tél: 05 55 85 90 53 ou Mail: mairie.jugeals-nazareth@wanadoo.fr

jugeals.nazareth@wanadoo.fr. Mme Dupuy Lucette au 06 89 21 05 95

Lucette Dupuy 3^{ème} adjointe Vice-présidente CCAS

Foyer rural de Jugeals-Nazareth

Repas corrézien dansant avec **DIDOUDAM** le 17 novembre à 12h30 à la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth. **Au menu** : Kir, soupe paysanne, assiette dégustation, mique, petit salé et sa garniture de légumes, fromage sur son lit de salade, flognarde, café et une bouteille de vin pour 4 personnes.

Participation: 22 euros. Réservations et renseignements avant le 12 novembre au 05 55 85 94 29.



La vie du vilage

Nouvelle installation à la maison médicale

Chrystèle FRUCTUOSO, Réflexologue plantaire Ervé Maison médicale de Montplaisir 19500 Jugeals-Nazareth Sur rdv au 06 88 59 64 65

Technique énergétique basée sur les principes de la médecine chinoise qui considère l'individu dans sa globalité. Autrement dit, elle associe le physique, le psychique et l'énergétique. Elle consiste à effectuer des trajets particuliers ainsi que des pressions (qui piquent !) sur certains points réflexes des faces plantaires des deux pieds ceci dans le but de :

- Promouvoir la prévention
- Stimuler l'auto quérison
- Eliminer les problèmes de santé d'ordre fonctionnel
- Réduire le stress



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone: 05 55 85 90 53

Fax: 05 55 85 58 75

Mail: mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site: www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Mardi : 8h à 12h Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96 Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59 INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15 Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56 Mob. 06 80 02 04 00 Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande
Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98
Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS: 18

GENDARMERIE: 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR: 05 81 91 35 05

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel: 05 55 92 06 00 Fax: 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82) Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70) Messe à Jugeals le 3/11 à 9h30.

Le Bulletin





Le mot du Maire



L'automne est la saison ou de multiples et diverses activités de loisirs se côtoient dans nos campagnes.

Notre commune n'est pas en reste, nombreux d'entre vous profitent de cette magnifique saison ou la nature arbore naturellement de multiples couleurs, rendant notre environnement encore plus agréable à contempler, s'y promener et se donner à son hobby préféré.

Les champignons sont l'occasion de balades en forêt, parfois en famille. Période idéale aussi pour tous les randonneurs : pédestres, cyclos ou bien équestres, etc..Les chasseurs aussi sont nombreux en cette période : oiseaux migrateurs mais aussi le gros gibier tel que les nombreux sangliers qui s'approchent de plus en plus des habitations en faisant des dégâts dans les parcs d'agréments et naturellement dans les terrains agricoles. Ce gros gibier, au fil des années, s'est déplacé dans notre basse Corrèze alors qu'il y a quelques décennies, ces animaux se cantonnaient plutôt dans le nord du département. Plusieurs raisons à cela, à mon sens, la multiplication des voies routières, le changement d'exploitation des terrains agricoles, le développement de friches et de ronciers offrent davantage de gîtes à ces animaux. Puis enfin, les changements climatiques leur apportent davantage de nourriture en sous bois.

La pratique des diverses activités de loisirs de plein air limite la prolifération de ces friches et contribue à maintenir nos sentiers praticables. Pour toutes ces raisons, tout ces passionnés de la nature doivent pratiquer avec bon sens concernant les règles élémentaires de sécurité mais aussi de tolérance.

A ce sujet, le secrétariat de mairie et le maire sont interpellés quelques fois car certains d'entre vous qui s'inquiètent de nombreux coups de feu ou bien encore des distances de tir réglementaires par rapport aux habitations. Concernant ces tirs, à savoir qu'ils sont nombreux en ce moment du fait du passage des oiseaux migrateurs. Pour ce qui est des distances de sécurité règlementaires par rapport aux habitations, j'échange régulièrement avec le président de la société de chasse, afin que cela soit respecté et à ma connaissance c'est le cas. Si toutefois vous constatiez des infractions ou des comportements inappropriés, je reste à votre écoute et cela est valable pour tous, résidents, promeneurs, chercheurs de champignons et chasseurs.

Je rappelle à tous la nécessité du respect des clôtures de nos agriculteurs, il en va de la sécurité de leurs animaux et plus généralement du respect de la propriété privée.

Cette période est aussi le moment choisi par les associations pour organiser des repas dansants sur divers thèmes mais toujours dans la bonne ambiance et la convivialité. Sans ces bénévoles, la vie à Jugeals-Nazareth ne serait pas la même. La diversité des activités de loisirs, de sports, culturelles, comme dans d'autres domaines, peut être une richesse pour préserver, voir améliorer notre qualité de vie à Jugeals-Nazareth. Tout ceci contribue à cultiver la tolérance.

Deux dates à retenir en novembre :

- la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera à 11 heures au monument aux morts, à l'issue de cette cérémonie le verre de l'amitié sera servi salle Roger Verdier.
- le dimanche 24 novembre, les aînés de notre commune sont invités au traditionnel repas organisé et offert par le CCAS. Un rappel pour les inscriptions est inséré dans ce bulletin.



Le Maire, Gérard Bagnol